

Les matelas de VITALIS FRANCE

VITALIS FRANCE installe ses stands publicitaires dans les galeries marchandes et invite les badauds à gratter un bon « Guide des Étapes gastronomiques ». Le bulletin est ensuite déposé dans une urne.

Quelques mois plus tard, les participants à ce jeu sont contactés par téléphone et sont informés qu'ils ont gagné un coffret de vin. Ils sont conviés à la remise de prix durant laquelle une dégustation de produits du terroir sera offerte.

Sur place le blabla d'une « belle parleuse » aboutira, après une heure de distribution des cadeaux, à une apologie d'un matelas de conception **VITALIS FRANCE**, breveté, et dont la propriété est de repousser les ondes négatives. Bigre !

Le prix du matelas est de 4 200 €. Mais, comme **VITALIS FRANCE** est généreuse avec ses clients, elle a contacté une société de recyclage pour qu'elle reprenne les anciens matelas. De ce fait, remise réduite, le matelas est proposé à 3 400 € payable en 24 voire 36 mensualités (*crédit gratuit*).

VITALIS FRANCE a tout prévu : non seulement elle s'occupe de la reprise des anciens matelas mais, elle est prête à livrer le jour même les nouveaux matelas. Le prétexte ne peut que faire sourire : une commande destinée à un hôpital local a été reportée et les matelas sont dans le camion.

Ne vous laissez pas endormir par les arguments des commerciaux : le matelas qui vous est proposé est bien coûteux et vous avez tout avantage à comparer les prix avec un professionnel local.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

